30 AVRIL 2021

DIGITAL EVENT

RESTITUTION DES RÉSULTATS DU SONDAGE PSYCHODON & OPINIONWAY

LA SANTÉ MENTALE EN FRANCE ET DANS LES ENTREPRISES

AVEC LA PRÉSENCE DE

LAURENT PIETRASZEWSKI, SECRÉTAIRE D'ÉTAT CHARGÉ DES RETRAITES ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL,

OLIVIER VÉRAN, MINISTRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ,

LUC BALLEROY, DIRECTEUR GÉNÉRAL D'OPINIONWAY

DIDIER MEILLERAND, JOURNALISTE, DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DU PSYCHODON

METHODOLOGIE

METHODOLOGIE



Étude réalisée auprès d'un échantillon national représentatif de **1004 salariés du secteur privé**.



L'échantillon a été constitué selon la méthode des quotas, au regard des critères de **sexe, d'âge, de catégorie socioprofessionnelle, de région, de taille d'agglomération, de secteur d'activité et de taille d'entreprise**. Les résultats ont été pondérés par ces mêmes critères.



OpinionWay a réalisé cette enquête en appliquant les procédures et règles de la **norme ISO 20252.**



Mode d'interrogation : L'échantillon a été interrogé en **ligne sous système CAWI** (Computer Assisted Web Interview) avec notre panel et avec notre partenaire Bilendi.
Le questionnaire est d'une durée de 10 minutes.
Les panélistes ont touché des incentives pour les remercier de leur participation



Dates de terrain : les interviews ont été réalisées entre le **22 mars et le 2 avril 2021**.

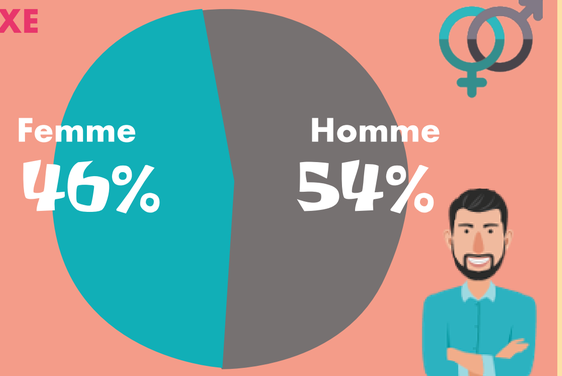


OpinionWay rappelle par ailleurs que les résultats de ce sondage doivent être lus en tenant compte des marges d'incertitude : 3,1 points au plus pour un échantillon de 1 000 répondants.

Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention complète suivante :
« Sondage OpinionWay pour le Psychodon »
et aucune reprise de l'enquête ne pourra être dissociée de cet intitulé.

PROFIL DES RÉPONDANTS

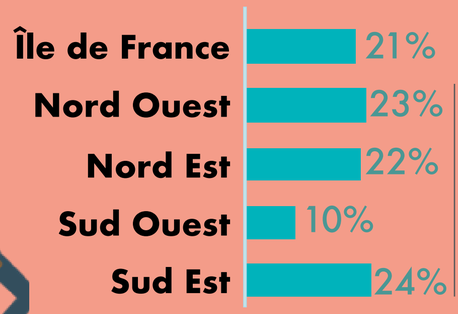
SEXE





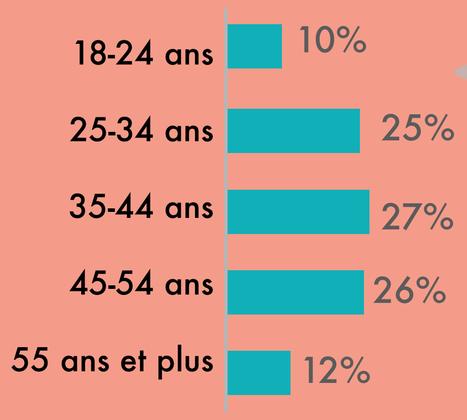
RÉGIONS



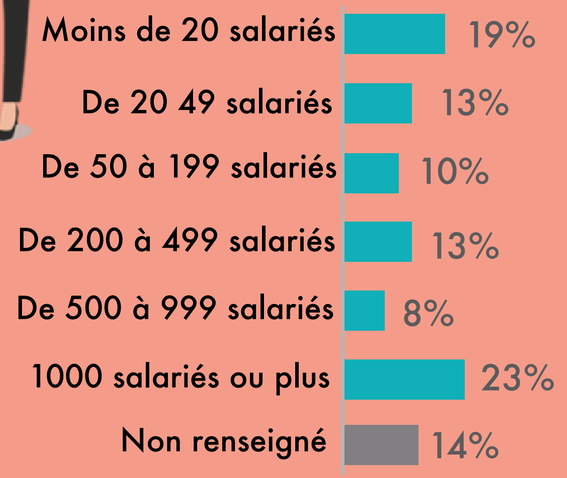


ÂGE

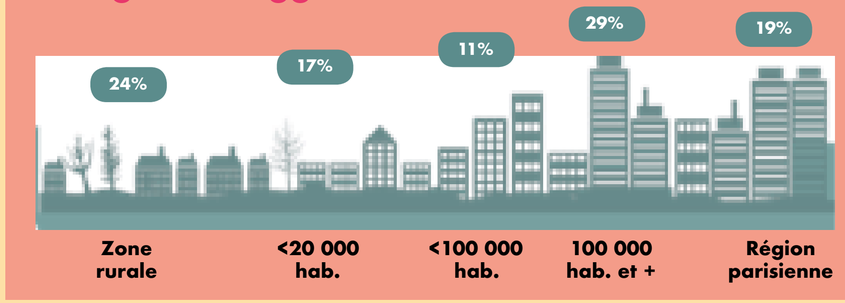
Âge moyen
41 ans



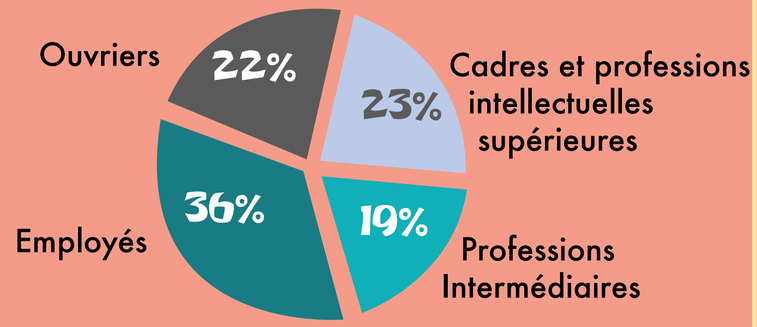
TAILLE D'ENTREPRISE



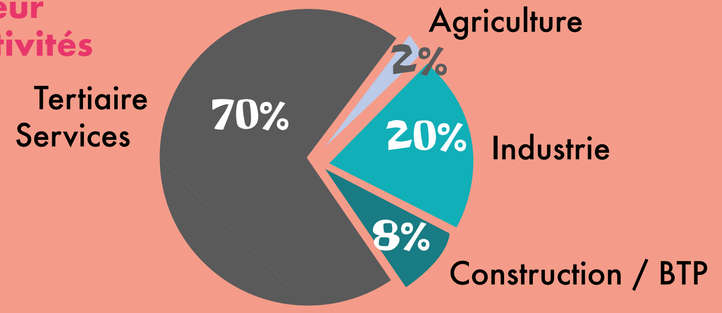
Catégorie d'agglomération



CSP



Secteur d'activités



NOTE DE LECTURE

Les bases présentées dans le rapport présentent les **effectifs bruts**.
Les **écarts significatifs** (significativité à 95%) des sous-cibles ont été examinés par rapport aux résultats d'ensemble. Ces écarts sont signalés dans le rapport de la façon suivante :

- significativement **supérieur** au Total, toutes catégories confondues
- significativement **inférieur** au Total, toutes catégories confondues

ANALYSE



01

ETAT DES LIEUX DE LA SANTÉ MENTALE SELON LES SALARIÉS

LA SANTÉ MENTALE, ASSOCIÉE AU MOT "PSY" ET À SON ENVIRONNEMENT, À LA DÉPRESSION ET AU BIEN-ÊTRE

Q0. Spontanément, quel est le premier mot qui vous vient à l'esprit lorsque l'on vous parle de «santé mentale ?»
Base : Ensemble (1004)



"opinionway

La santé mentale se définit selon l'Organisation Mondiale de la Santé comme "Un état de bien-être qui permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès et de manière productive et d'être en mesure d'apporter une contribution à la communauté."

LES SALARIÉS FRANÇAIS ESTIMENT QUE 3 PERSONNES SUR 10 SOUFFRENT DE TROUBLES MENTAUX EN FRANCE. DANS LA RÉALITÉ, C'EST PRÈS DE 20%* DES FRANÇAIS QUI SONT TOUCHÉS.

Q1. Selon vous, quel pourcentage de la population française souffre de maladie(s) psychique(s) ou mentale(s) ?
Base : Ensemble (1004)



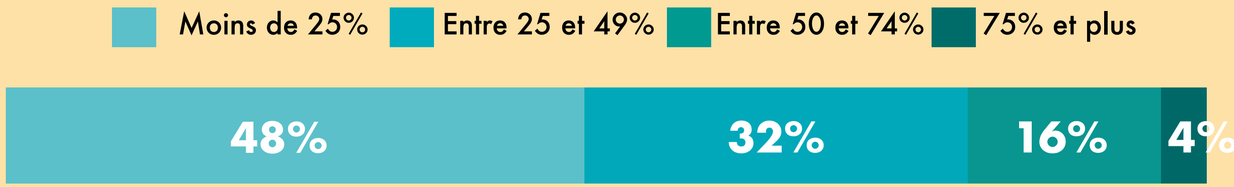
SOUFFRENT DE MALADIE(S) PSYCHIQUE(S) OU MENTALE(S)

Femmes : 34%

Hommes : 25%

Employés : 32%

CSP + : 26%



*Donnée extraite de l'étude « Prévention des maladies psychiatriques : pour en finir avec le retard français » menée par l'institut Montaigne

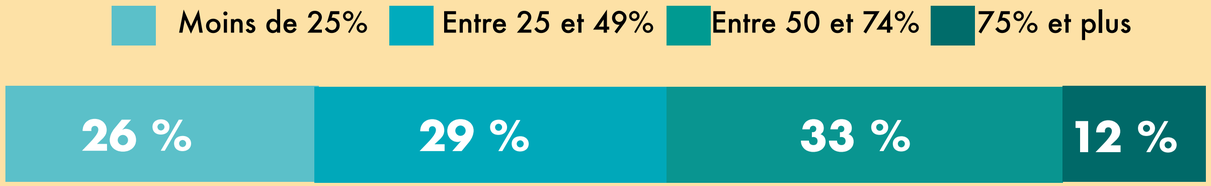
TOUJOURS SELON LES SALARIÉS, 4 PERSONNES SUR 10 PRÉSENTERONT AU MOINS UN ÉPISODE DÉPRESSIF DURANT LEUR VIE. LES JEUNES PENSENT QU'ILS SERONT ENCORE PLUS NOMBREUX.

Q2. Selon vous, quel pourcentage de la population française présentera au moins un épisode dépressif au cours de sa vie ?
Base : Ensemble (1004)



PRÉSENTERONT AU MOINS UN ÉPISODE DÉPRESSIF AU COURS DE LEUR VIE

Femmes : 47%
Employées : 51%





02

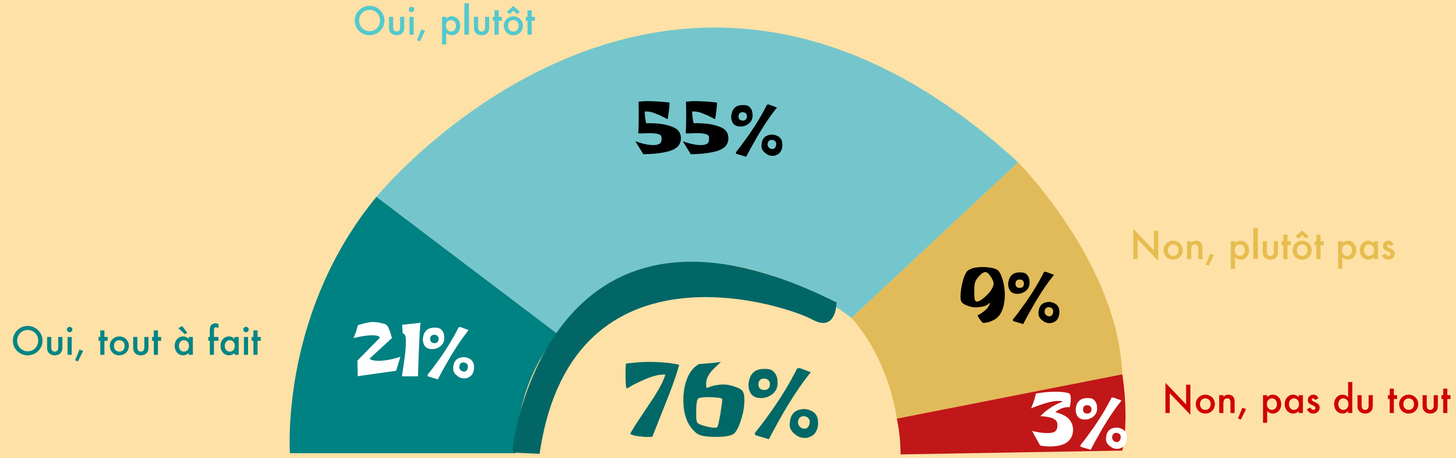
UN PARADOXE

ENTRE LA RESPONSABILITÉ ASSIGNÉE À L'ENTREPRISE DANS LA SANTÉ MENTALE ET LES ACTIONS MISES EN PLACE

POUR 3/4 DES SALARIÉS DU PRIVÉ, L'EMPLOYEUR EST LE GARANT DE LA SANTÉ MENTALE DE SES COLLABORATEUR.TRICE.S

Q4. Estimez-vous que votre employeur est responsable de la santé mentale de ses salariés ?
Base : Ensemble (1004)





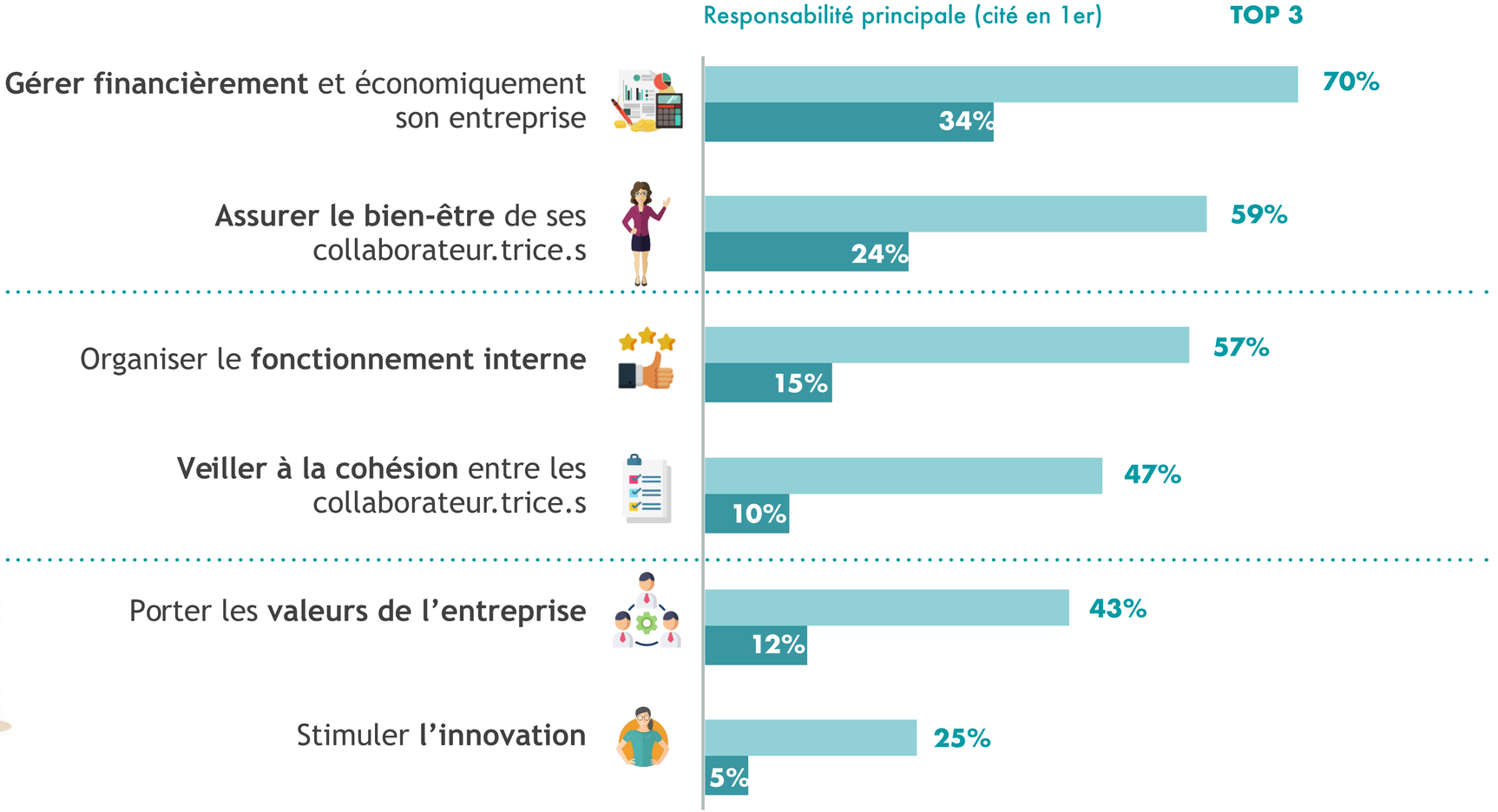
CONSIDÈRENT QUE LEUR EMPLOYEUR EST RESPONSABLE DE LA SANTÉ MENTALE DE SES SALARIÉS

50 - 64 ans : 66%

OFFRIR UN LIEU DE TRAVAIL PROPICE AU BIEN-ÊTRE EST D'AILLEURS LA 2ÈME RESPONSABILITÉ QUI INCOMBE À L'EMPLOYEUR, DERRIÈRE LA GESTION FINANCIÈRE ET ÉCONOMIQUE DE L'ENTREPRISE

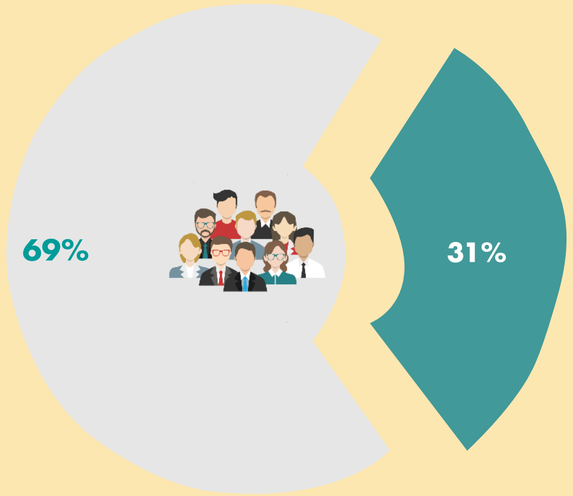
Q7. Quelles sont, d'après vous, les principales responsabilités qui incombent à un.e dirigeant.e d'entreprise ?
Base : Ensemble (1004)





MOINS D'UN TIERS DES ENTREPRISES METTENT EN PLACE DES ACTIONS POUR FAVORISER LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL, ET EN PREMIER LIEU UNE LIGNE TÉLÉPHONIQUE ET DE LA DOCUMENTATION

Q8. Votre employeur a-t-il mis en place des ressources au sein de votre entreprise pour **favoriser le bien-être de ses salariés ?** Base : Ensemble (1004)

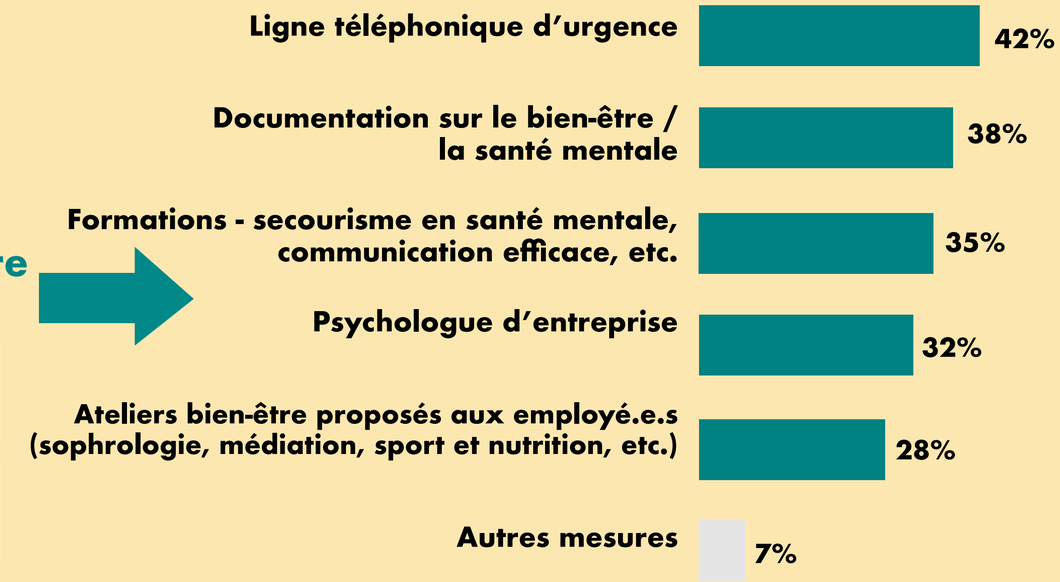


Oui, mise en place de ressources pour favoriser le bien-être

Entreprise de 1 000 salariés et plus : 42%

Entreprises de moins de 20 salariés : 21%

Q9. Quelles **ressources sont disponibles au sein de votre organisation** afin de favoriser le bien-être des salariés ?
Base : Hors non répondant - Ont mis en place des ressources pour favoriser le bien-être (280)

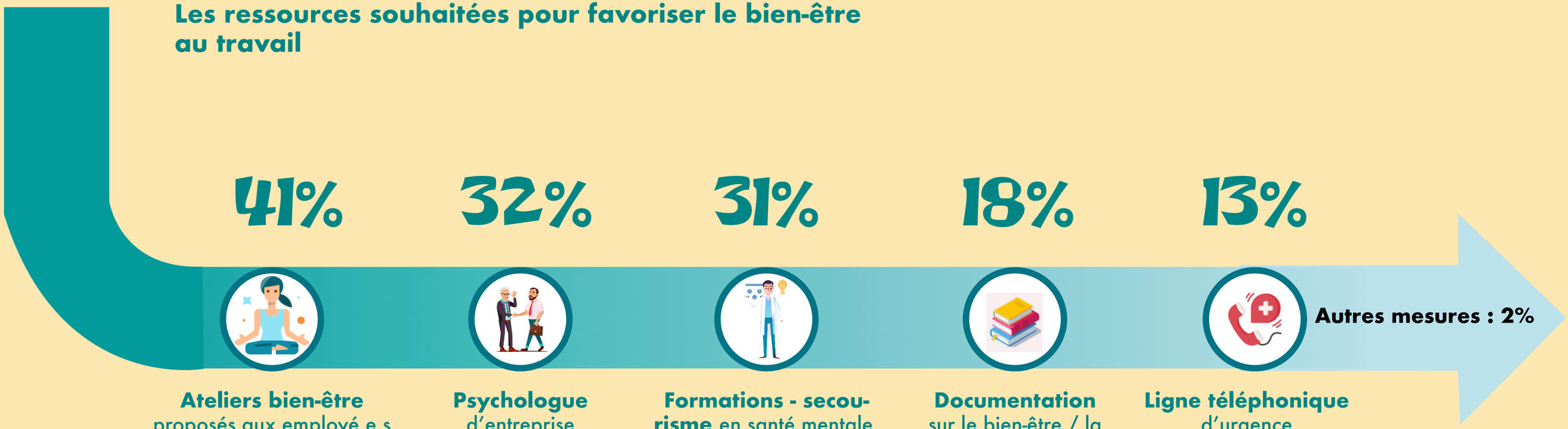


CEUX N'AYANT PAS DE RESSOURCES À LEURS DISPOSITIONS SOUHAITERAIENT AVOIR ACCÈS AVANT TOUT À DES ATELIERS DE BIEN-ÊTRE, PUIS À DES PSYCHOLOGUES ET DES FORMATIONS

Q10. Quelles **ressources souhaiteriez-vous voir mises en place dans votre entreprise** pour favoriser le bien-être au travail ?

Base : N'ont pas mis en place des ressources pour favoriser le bien-être (678)

Les ressources souhaitées pour favoriser le bien-être au travail



Ateliers bien-être proposés aux employé.e.s (sophrologie, méditation, sport et nutrition, etc.)

Psychologue d'entreprise

Formations - secourisme en santé mentale, communication efficace, etc.

Documentation sur le bien-être / la santé mentale

Ligne téléphonique d'urgence

Nombre moyen de mesures citées : 1,9%

Aucune mesure : 2,9 %



03

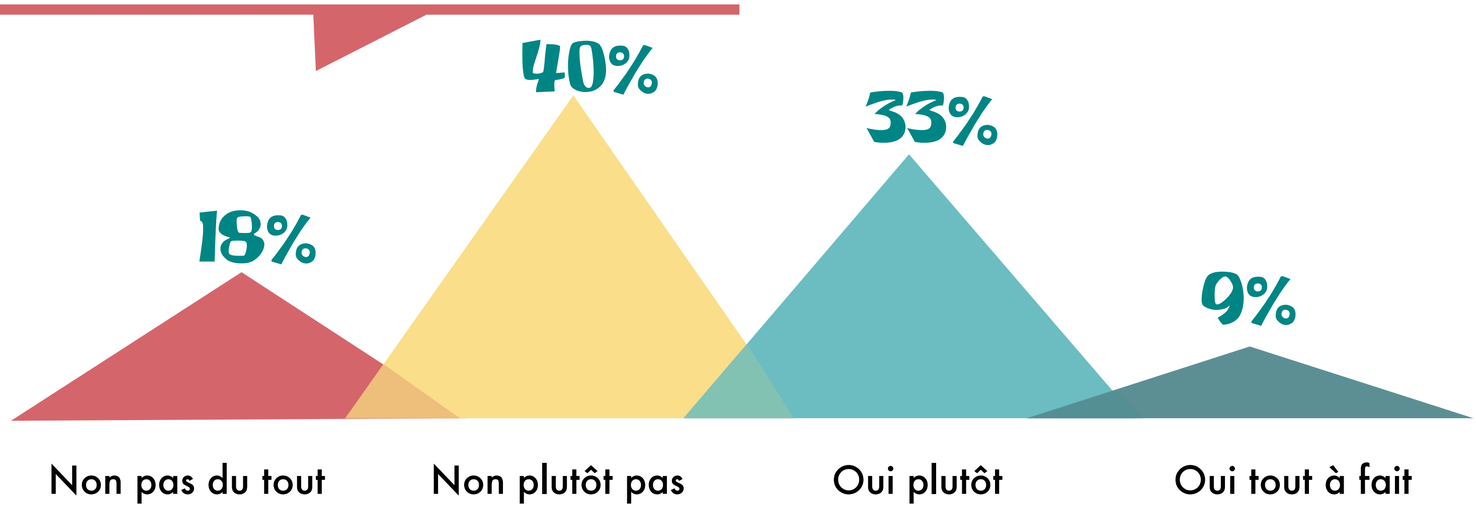
UN TABOU

LES MALADIES PSYCHIQUES ET MENTALES, UN SUJET QUI RESTE DÉLICAT EN ENTREPRISE

3 SALARIÉS SUR 5 N'ANNONCERAIENT PAS LEUR MALADIE MENTALE À LEUR EMPLOYEUR

Q5. Si vous étiez atteint d'une maladie mentale et/ou psychique, l'**annonceriez-vous à votre employeur ?**
Base : Ensemble (1004)

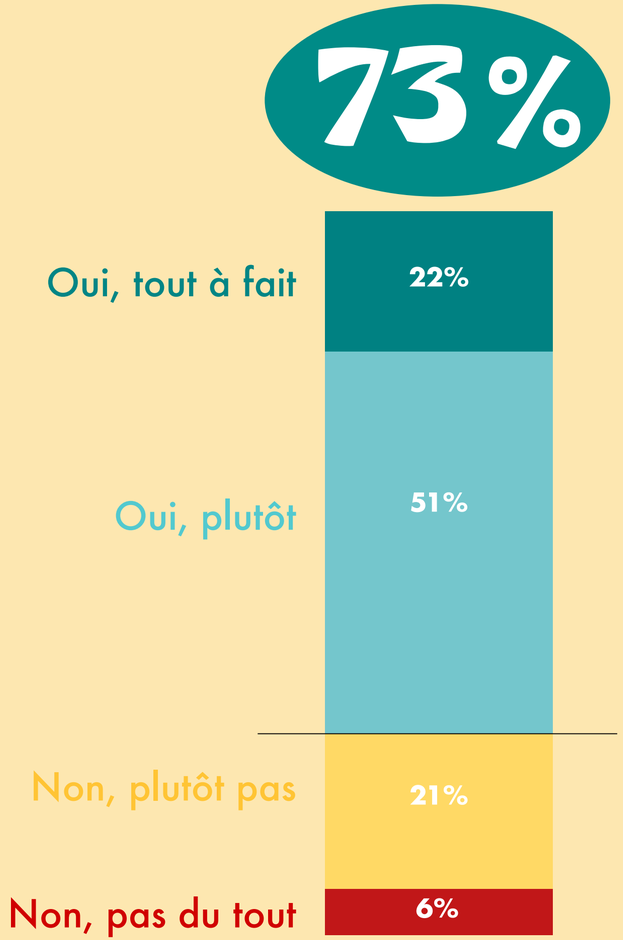
58% **Ne communiqueraient pas sur leur maladie mentale et/ou psychique à leur employeur**



73% **Seraient incertains ...**

D'AUTANT QUE PLUS DE 7 SALARIÉS SUR 10 PENSENT QUE LEUR MANAGER SERAIT GÊNÉ EN DÉCOUVRANT LEUR MALADIE

Q6. Et, pensez-vous que **les managers de votre entreprise seraient gênés** en apprenant que vous êtes atteint d'une maladie mentale et/ou psychique ?
Base : Ensemble (1004)



Estiment que les managers de leur entreprise seraient gênés

île de France : 85%





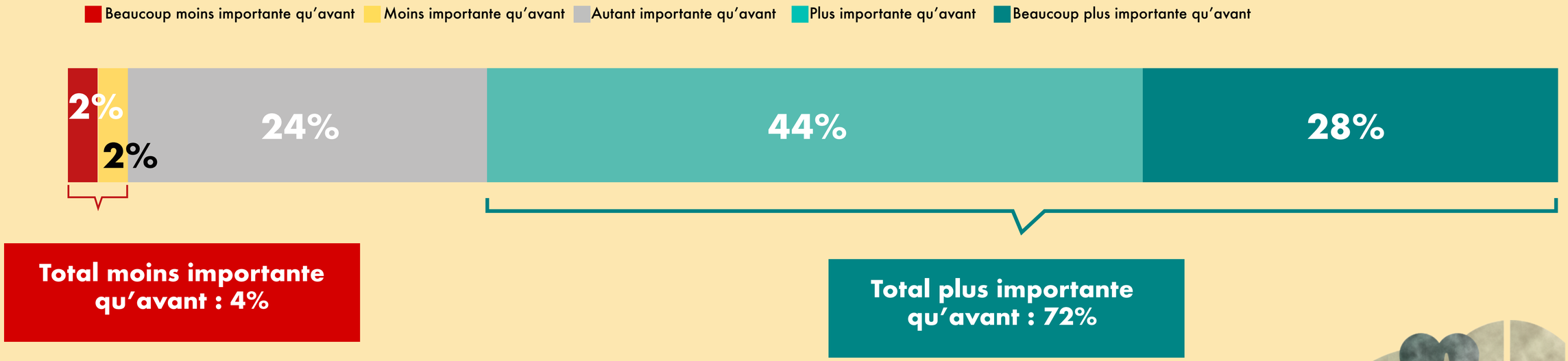
04

DES PERSPECTIVES

INFORMATION ET SENSIBILISATION, PREMIERS LEVIERS POUR DÉPASSER LES TABOUS

EFFET DE LA CRISE SANITAIRE, LA SANTÉ MENTALE VA PRENDRE UNE PLACE IMPORTANTE DANS LES ENTREPRISES À L'AVENIR

Q3. Selon vous, quelle va être la place de la **santé mentale dans les entreprises** à l'issue de la crise sanitaire ?
Base : Ensemble (1004)

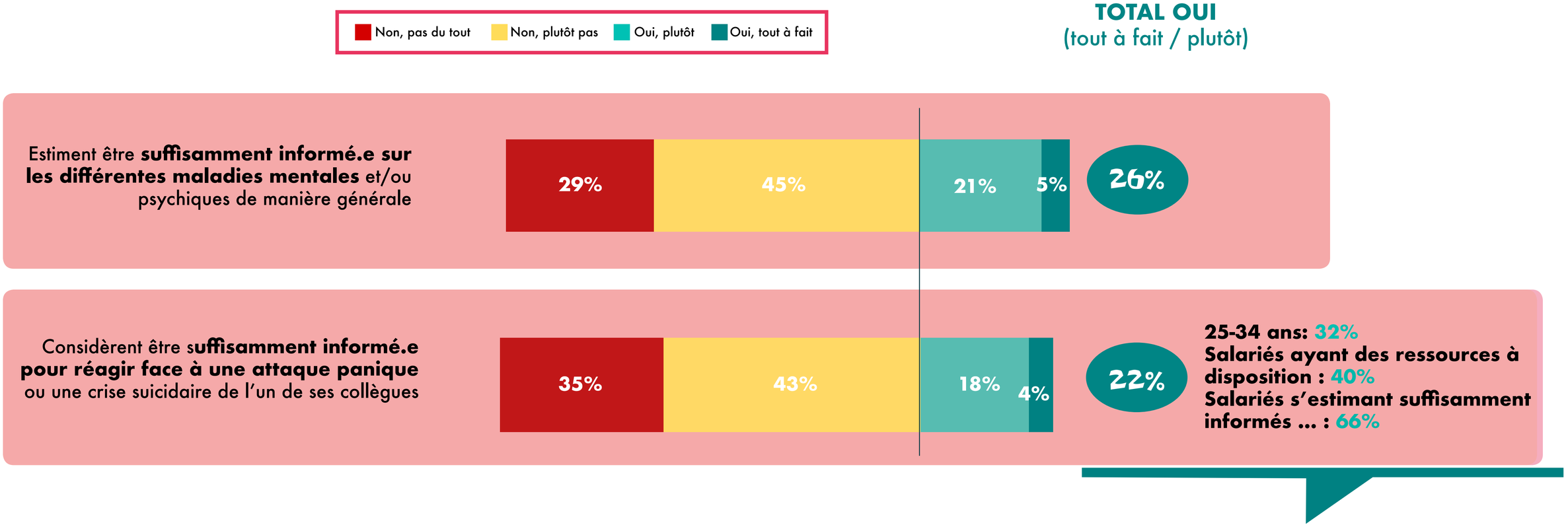




SEUL UN QUART DES SALARIÉS S'ESTIMENT SUFFISAMMENT INFORMÉS SUR LES MALADIES MENTALES, ET ILS SONT ENCORE MOINS NOMBREUX À SE SENTIR PRÊTS À RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE PANIQUE

Q11/Q12. Vous considérez-vous suffisamment informé.e pour réagir face à une attaque panique ou une crise suicidaire de l'un de vos collègues ? D'une façon générale, estimez-vous être suffisamment informé.e sur les différentes maladies mentales et/ou psychiques ?

Base : Ensemble (1004)

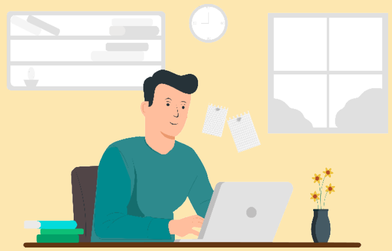


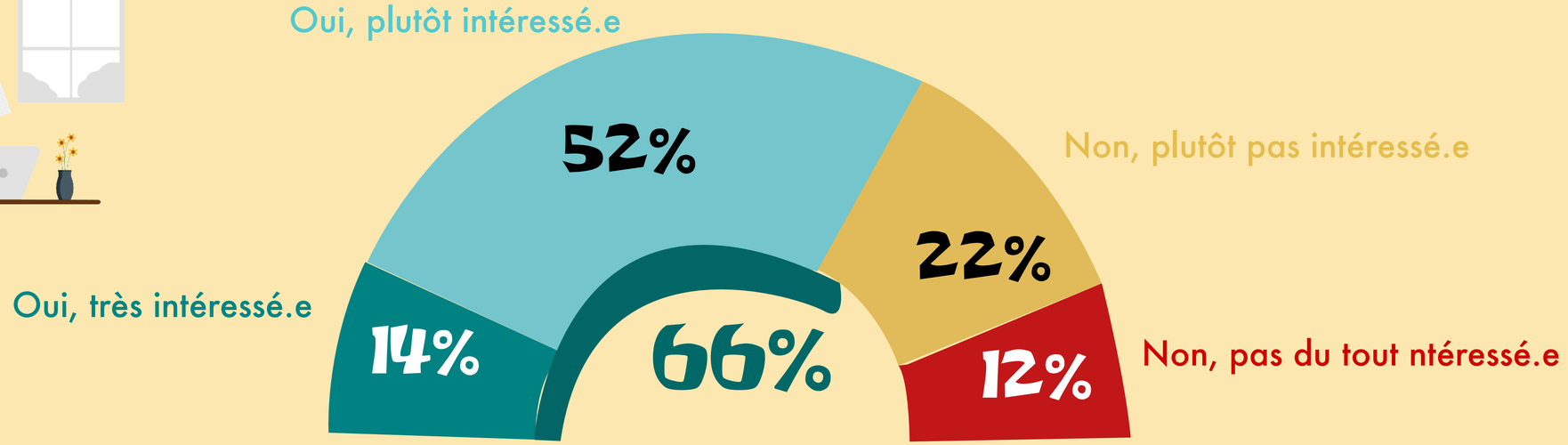
Mais sensibilisation et information sont des leviers d'amélioration efficaces

CE QUI EXPLIQUE QUE 2/3 D'ENTRE EUX SONT INTÉRESSÉS POUR EN APPRENDRE PLUS SUR LE SUJET…

Q12bis. Et seriez-vous intéressé.e pour en apprendre davantage sur les différentes maladies mentales et/ou psychiques ?

Base : estiment ne pas être suffisamment informé sur les différentes maladies mentales et/ou psychiques (738)





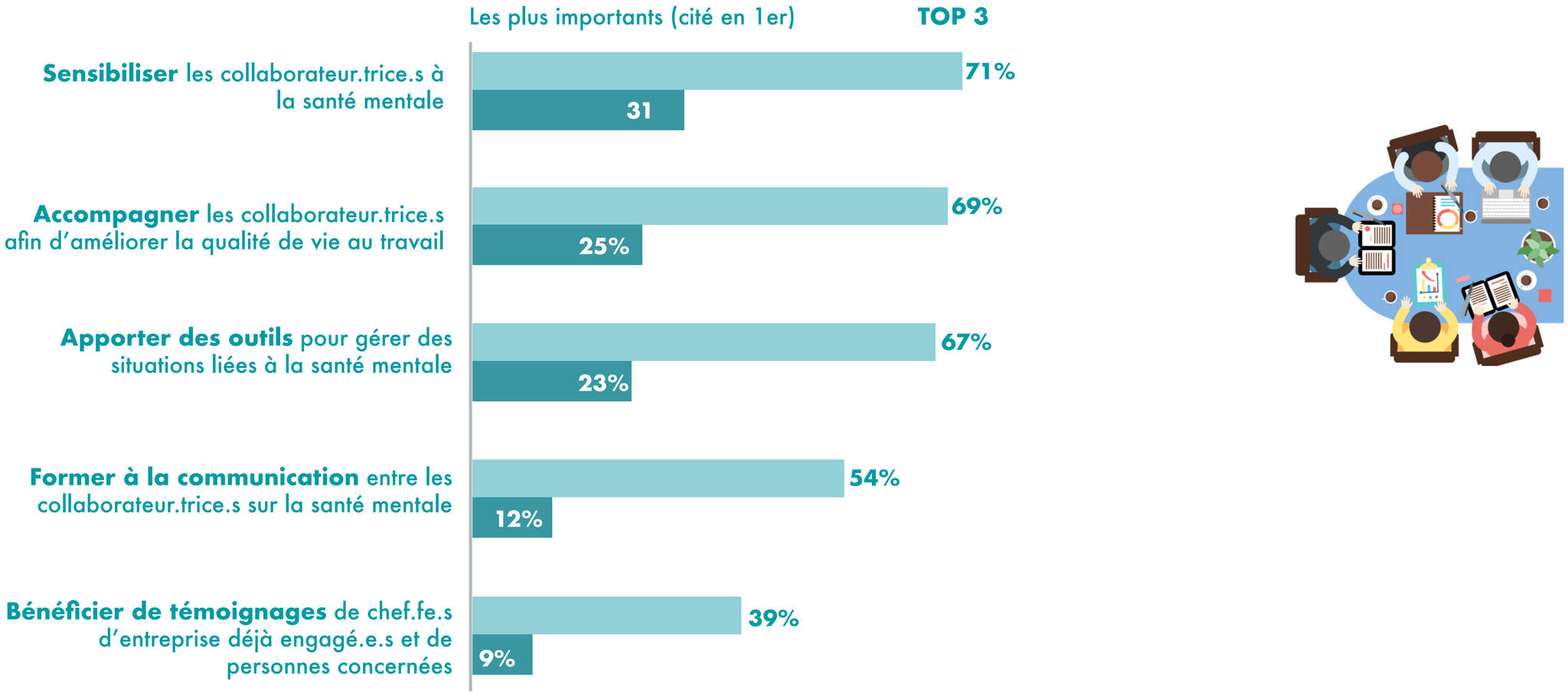
SERAIENT INTÉRESSÉ.E.S POUR EN APPRENDRE DAVANTAGE SUR LES DIFFÉRENTES MALADIES MENTALES ET/OU PSYCHIQUES

Ile de France : 77%
Entreprise de 1 000 salariés et plus : 76%

18-29 ans : 49%

… ILS SONT NOTAMMENT PRÊTS À ÊTRE SENSIBILISÉS, ACCOMPAGNÉS ET À OBTENIR DES OUTILS POUR AMÉLIORER LEUR SANTÉ MENTALE

Q13. Si le **Psychodon** venait dans votre entreprise pour vous présenter un module sur la santé mentale. Quelles seraient **vos attentes** envers cette intervention ?
Base : Ensemble (1004)



SYNTHÈSE

LES CHIFFRES CLÉS

76%

Estiment que l'entreprise est responsable de la santé mentale de ses salariés

58%

Des salariés n'annonceraient pas leur maladie psychique ou mentale

31%

Des entreprises mettent en place des ressources pour favoriser le bien-être

63%

Des salariés annonceraient leur maladie dans les entreprises où des ressources sont présentes

66%

Des salariés s'estimant suffisamment informés sur les différentes maladies mentales et/ou psychiques l'annonceraient

SYNTHÈSE (1/2)

UN PARADOXE

L'entreprise est largement considérée comme responsable de la santé mentale de ses salariés…

- C'est le cas pour 76 % des salariés interrogés, un niveau légèrement inférieur chez les plus âgés mais reste toute de même de 66%

… alors que des ressources pour le bien-être des salariés ont été mises en place dans moins d'un tiers des entreprises

- 31% des entreprises exactement, et légèrement plus dans les plus grandes (40% dans les entreprises de plus de 200 collaborateurs)

UN TABOU

L'hypothèse d'avoir à annoncer à son employeur être atteint d'une maladie mentale ou psychique génère beaucoup d'hésitation et une forte anticipation de la gêne du management

- 58% des salariés interrogés ne l'annonceraient pas, et 73% sont hésitants (sous-total des « oui plutôt » et « non plutôt pas »)
- 73% pensent que les managers de leur entreprise seraient gênés en apprenant la nouvelle, plus d'un sur cinq en sont tout à fait sûrs

DES PERSPECTIVES

Le niveau d'information sur les risques ainsi que la présence de ressources dans l'entreprise agissent comme désinhibiteurs de ces hésitations…

- Environ 2/3 des répondants sont prêts à annoncer leur maladie au sein des entreprises présentant des ressources
- 4 salariés sur 10 disposant de ressources se sentent suffisamment informés pour agir en cas d'attaque panique, contre seulement 2 salariés sur 10 pour l'ensemble.
-

… toutefois sans effet sur l'anticipation de la gêne du management

- la proportion de salariés anticipant la gêne du management ne change pas, elle augmente même à la marge chez les plus informés sur les risques des maladies mentales et psychiques

Les plus jeunes apparaissent à la fois comme un levier et un enjeu en se montrant légèrement moins inhibés, mais aussi moins massivement intéressés pour en savoir plus

SYNTHÈSE (2/2)

Mis en perspective avec ce que nous disent d'autres enquêtes sur l'effet de la crise du Covid comme accélérateur de la détresse psychologique des salariés et du sentiment d'isolement des managers, ces résultats pointent un triple défi à relever pour les entreprises vis-à-vis de la santé mentale :

DÉFI RSE	DÉFI MARQUE EMPLOYEUR	DÉFI FINANCIER

Comme le suggère l'enquête, des pistes sont déjà ouvertes et demandent à être prolongées autour de l'information et la sensibilisation, la déstigmatisation, ainsi que la prévention et l'accompagnement.

WE ARE DIGITAL !

Fondé en 2000 sur cette idée radicalement innovante pour l'époque, OpinionWay a été précurseur dans le renouvellement des pratiques de la profession des études marketing et d'opinion.

Forte d'une croissance continue depuis sa création, l'entreprise n'a eu de cesse de s'ouvrir vers de nouveaux horizons pour mieux adresser toutes les problématiques marketing et sociétales, en intégrant à ses méthodologies le Social Média Intelligence, l'exploitation de la smart data, les dynamiques créatives de co-construction, les approches communautaires et le storytelling.

Aujourd'hui OpinionWay poursuit sa dynamique de croissance en s'implantant géographiquement sur des zones à fort potentiel que sont l'Europe de l'Est et l'Afrique.

Rendre le monde intelligible pour agir aujourd'hui et imaginer demain

C'est la mission qui anime les collaborateurs d'OpinionWay et qui fonde la relation qu'ils tissent avec leurs clients.

Le plaisir ressenti à apporter les réponses aux questions qu'ils se posent, à réduire l'incertitude sur les décisions à prendre, à tracker les insights pertinents et à co-construire les solutions d'avenir, nourrit tous les projets sur lesquels ils interviennent.

Cet enthousiasme associé à un véritable goût pour l'innovation et la transmission expliquent que nos clients expriment une haute satisfaction après chaque collaboration - 8,9/10, et un fort taux de recommandation – 3,88/4.

Le plaisir, l'engagement et la stimulation intellectuelle sont les trois mantras de nos interventions.

30 AVRIL 2021

DIGITAL EVENT

RESTITUTION DES RÉSULTATS DU SONDAGE PSYCHODON & OPINIONWAY

LA SANTÉ MENTALE EN FRANCE ET DANS LES ENTREPRISES

AVEC LA PRÉSENCE DE

LAURENT PIETRASZEWSKI, SECRÉTAIRE D'ÉTAT CHARGÉ DES RETRAITES ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL,

OLIVIER VÉRAN, MINISTRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ,

LUC BALLEROY, DIRECTEUR GÉNÉRAL D'OPINIONWAY

DIDIER MEILLERAND, JOURNALISTE, DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DU PSYCHODON

SANTÉ MENTALE EN FRANCE
ET DANS LES ENTREPRISES

MERCI

DIGITAL EVENT